



PÉRIODE OFFICIELLE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Le CSSMI tiendra sa période d'admission et d'inscription dans les écoles primaires et secondaires pour l'année scolaire 2021-2022 **du lundi 25 janvier au vendredi 5 février inclusivement**.

- Pour les élèves qui ne fréquentent pas actuellement l'une de nos écoles : le parent sera invité à compléter la demande d'admission en ligne sur le site Web du CSSMI, et ce, entre le lundi 25 janvier et le vendredi 5 février 2021. Dans l'impossibilité de faire cette demande via le Web, le parent pourra se présenter à l'école de desserte, en communiquant au préalable avec l'établissement, et ce, durant cette même période.
- Les parents des élèves nés à l'extérieur du Canada qui n'ont pas la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente ou qui sont sans statut légal au Canada doivent communiquer avec la Direction du service de l'organisation scolaire au 450 974-7000, poste 2313, pour compléter leur demande d'admission.
- Pour la réinscription des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI : le parent sera invité à compléter la demande de réinscription en ligne au début du mois de février. Le parent inscrit au *Portail Parents* (Mozaïk) sera informé par courriel, dès la fin janvier, de la mise en ligne du formulaire de réinscription. Sur demande seulement, un formulaire imprimé pourrait aussi être utilisé.

Pour une information complète sur l'admission : www.cssmi.qc.ca, section *Admission et Inscription*.

Dans cette section du site Web, vous y trouverez :

- Un moteur de recherche pour trouver votre école de desserte.
- L'information complète sur les *Projets CSSMI* pour le primaire (musical, alternatif et PEI).
- Les formulaires en ligne pour les demandes d'admission, de choix d'école et d'inscription aux *Projets CSSMI* pour le primaire.